

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en salle du Conseil (Mairie de Pralognan la Vanoise)

Le jeudi 9 novembre 2023 à 19.30 heures

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 septembre 2023**
- **Compte rendu des décisions prises par délégation du Conseil Municipal**

I - DOMAINE SKIABLE

1. ADOPTION DES TARIFS DES REMONTÉES MÉCANIQUES HIVER 2023/2024
DÉLIBÉRATION RÉCAPITULATIVE
2. ADOPTION DES TARIFS DE SECOURS SUR PISTES SAISON HIVERNALE 2023/2024
3. AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT CONCERNANT LE
DOMAINE SKIABLE

II - FINANCES

4. ADOPTION DES TARIFS DU COMPLEXE AQU'ICE POUR L'HIVER 2023/2024
DÉLIBÉRATION RÉCAPITULATIVE
5. DÉCISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL 2023
6. ADOPTION DES TARIFS COMMUNAUX 2024

III- AFFAIRES GENERALES

7. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARLÈNE LEROY

IV - RESSOURCES HUMAINES

8. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL
9. SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL A LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL VANOISE

V - TRAVAUX

10. MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET
ACCORD DE PRINCIPE TRAVAUX SUR RÉSEAUX SECS ET HUMIDES SECTEUR CAVIN

Si vous ne pouvez pas être présent(e), vous pouvez mandater un conseiller municipal pour vous représenter et voter en vos lieux et place. Ce pouvoir dûment complété et signé doit être reçu en mairie avant le début de la séance du Conseil Municipal pour être valable.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Pralognan la Vanoise, le 2 novembre 2023

Le Maire,
Martine BLANC

